

Pouvoir d'achat :

# 50 balles ? Le mépris, ça suffit !



**Une assemblée générale du personnel** s'est tenue le vendredi 10 juin à l'invitation des syndicats de l'Agence qui ont fait le point sur les négociations salariales menées avec la direction, alors que l'inflation galopante érode notre pouvoir d'achat. Des négociations obtenues à la demande des syndicats en avance sur le calendrier initialement prévu.

Mais si la direction a accepté de recevoir les organisations syndicales, elle a fait la sourde oreille. Que prévoit-elle pour combler le trou creusé dans nos salaires par l'inflation ? **Une prime forfaitaire de 50 euros brut par mois versée à partir de septembre (soit 650 euros brut sur treize mois) et à condition de ne rien demander de plus pour 2023 !**

Pour rappel, les syndicats avaient demandé **une revalorisation des salaires d'au moins 5%**, pour faire face à la très forte augmentation des prix.

A titre de comparaison, une inflation de 5% représente sur l'année un manque à gagner de 1.625 euros, si vous gagnez 2.500 net par mois, et 2.275 euros si vous gagnez 3.500 euros net chaque mois. Et cela après une décennie de disette salariale, un plan de départs et un accroissement toujours plus important de la charge de travail...

Vendredi, les quelque 400 salariés présents à l'AG, au siège ou à distance, ont voté quasiment à l'unanimité pour une **motion** donnant mandat aux élus du personnel afin d'« **obtenir une augmentation** » **des salaires « au moins équivalente à l'inflation** ». Dans cette motion, les salariés exigent que la direction reçoive les élus avant la tenue le **jeudi 16 juin** d'une **nouvelle AG**, et qu'elle réponde à leurs « attentes légitimes » pour « sauvegarder leur pouvoir d'achat ».

A la suite du vote de cette motion, la direction a annoncé vendredi après-midi qu'elle recevrait les élus du personnel le mercredi 15 juin au matin.

Lors des précédentes négociations, la direction avait défendu sa somme forfaitaire de 50 euros en disant que cela allait avantager les plus bas salaires.

*SUD* n'est, bien sûr, pas contre un coup de pouce en faveur des salariés les moins bien rémunérés, mais l'inflation touche tout le monde et **chacun devrait donc bénéficier d'un rattrapage d'au moins 5%**. Si ensuite, la direction souhaite augmenter un peu plus les plus bas salaires, *SUD* ne pourra que se satisfaire d'une telle proposition.

N'oublions pas que l'AFP a de l'argent. Récemment, la direction a pris le temps d'échanger avec le personnel sur la situation de l'agence, ses plans et sa stratégie, afin de doucher les espoirs de revalorisation des salaires ! Le message était clair (et prévisible) : tous les voyants sont au vert, mais pas suffisamment pour nous augmenter. Mais curieusement, la direction a toujours trouvé de l'argent pour ses projets. Rembourser la dette plus vite que prévu ? Aucun problème. Nettoyer la façade du siège ? Là non plus, l'argent ne manque pas...

(/...)

## Une augmentation de salaire ? Non, juste un rattrapage

Comble du cynisme, lors de la dernière réunion entre les organisations syndicales et la direction, celle-ci a eu le culot d'affirmer que les salaires à l'AFP augmentaient plus vite que l'inflation... grâce au plan de carrière ! Celui-ci ne vise donc plus à valoriser, récompenser la hausse des qualifications et l'expérience, mais à compenser la hausse des prix, simplement pour conserver un niveau de vie inchangé au fil des années.

**L'absence de revalorisation des grilles salariales entraîne un appauvrissement progressif du personnel**, les nouveaux entrants commençant toujours au même niveau malgré l'inflation. N'oublions pas non plus les catégories de salariés qui n'ont pas de plan de carrière, ni les personnels qui sont arrivés au bout des 20 ans de leur plan.

Et face à une inflation galopante, qui touche toutes les sphères de la société, il serait juste que l'État prenne ses responsabilités en augmentant également sa part de financement de l'AFP, dont la mission d'intérêt général coûte désormais plus cher.

Mais ni l'État ni la direction ne vont dans cette voie. Le premier se désengage depuis des années de l'AFP, et n'a a priori aucune envie de faire marche arrière (à moins d'un changement de majorité le 19 juin), quand la seconde a tout intérêt à le satisfaire.

En effet, contrairement à la majorité du personnel, la direction ne fera probablement pas toute sa carrière à l'AFP. Et comment mieux assurer son avenir qu'en plaisant aux représentants de l'État ? Entre les salariés et la direction, le plan de carrière n'est pas le même, c'est clair !

C'est donc à nous, salariés, de leur forcer la main. Pour cela, **nous ne pouvons pas nous passer d'une mobilisation claire et durable**, seule à même de les faire plier.

C'est pourquoi les syndicats vous donnent rendez-vous le 16 juin pour une nouvelle assemblée générale afin de discuter de nos différentes options après la réponse de la direction. En attendant, rappelez-vous que les syndicats ne pourront rien obtenir sans vous.

**Nous ne demandons rien d'extravagant, seulement un rattrapage juste pour que nous ne soyons pas perdants.**

Paris, le 13 juin 2022

**SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)**

**Sud**  
AGENCE FRANCE PRESSE